LES PROFESSIONNELS

- Psychiatres
- Cadre de santé
- Coordinateur
- Psychologues
- Educateur(rice)s spécialisé(e)s
- Infirmièr(e)s
- Documentaliste / Assistante médico-administratif

HORAIRES

- Secrétariat
 Du lundi au vendredi
 de 9h00 à 17h00
- Consultations médicales :
 Lundi, mardi, mercredi
 de 18h00 à 20h00

INFORMATIONS ET CONTACT:

USSA

106, rue Lafayette - Appt 11 et 14 Sonnette 11 et/ou 14 76100 ROUEN

Tél: 02 35 62 93 31 ou 06 16 90 52 82

Fax: 02 35 63 46 36

Courriel: ussa@ch-lerouvray.fr

CHAMP D'ACTION



Retrouvez-nous sur le site internet du CRIAVS criavs.ch-lerouvray.fr et les réseaux sociaux :









U.S.S.A

Unité de Soins Spécifiques pour Adolescents





106 rue Lafayette - Appt 11 et 14 Sonnettes n° 11 et 14 76100 ROUEN

Tél: 06.16.90.52.82 ou 02.35.62.93.31 crias.ch-lerouvray.fr

Métropole Rouen Normandie

L'USSA est un service qui a pour vocation la prise en charge des adolescents présentant des tableaux psychopathologiques complexes, associés à des passages à l'acte en lien avec la sexualité.

PUBLIC CONCERNÉ

- Jeunes de 13 à 18 ans (-1 jour).
- Possibilité de poursuivre l'accompagnement jusqu'à 21 ans.
- Résidant sur les secteurs de psychiatrie de la Seine-Maritime (76) et de l'Eure (27).
- Adolescents auteurs de violences sexuelles, vivant en famille ou en institution.
- L'adolescent peut être sous main de justice (PJJ) et/ou en suivi social.

Nos Missions

Prise en charge des adolescents mis en cause dans des actes à caractère sexuel judiciarisés ou non :

- Le soin pluridisciplinaire en :
- ⇒ individuel,
- ⇒ co-thérapie,
- ⇒ groupe.
- L'orientation vers une structure de soin adaptée.

Missions complémentaires de relais entre les institutions et le CRIAVS (Centre de Ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles)

- Pour offrir un étayage aux équipes.
- Proposer des formations pour des actions de prévention de la violence sexuelle au sein des institutions.

Synthèse du dossier patient

- Après chaque évaluation de la situation d'un adolescent, proposition d'une prise en charge.
- Participation aux synthèses des patients suivis par plusieurs structures.

ÉVALUATION

- Avant toute proposition de prise en charge, l'indication est évaluée en amont par des professionnels via l'organisation de deux entretiens:
- ⇒ Un rendez-vous avec deux soignants,
- ⇒ Un rendez-vous médical en présence d'un soignant,
- Une synthèse entre l'ensemble des professionnels de l'unité est organisée pour décider de la suite à donner.

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

- Les adolescents peuvent être orientés vers l'USSA qu'ils soient connus ou non de la psychiatrie.
- Tout adulte référent de l'adolescent peut contacter l'USSA pour faire une demande de prise en charge autour des problématiques sexuelles.
- Les informations sont collectées par la secrétaire de l'USSA via une fiche administrative à compléter avant tout rendez-vous.